

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS



Bulletin de l'Assemblée des Premières Nations (APN)

Évaluation des besoins en capital et en fonctionnement et entretien pour les infrastructures scolaires des Premières Nations

Le sous-financement chronique des infrastructures scolaires des Premières Nations continue de nuire aux écoles des Premières Nations

Résumé

- L'évaluation des besoins en capital et en fonctionnement et entretien pour les infrastructures scolaires des Premières Nations fournit des estimations des coûts totaux des besoins en capital et en fonctionnement et entretien (F. et E.) pour 395 écoles et 1 222 logements d'enseignants situés dans les réserves.
- Cette évaluation présente des arguments solides en faveur de la réduction de l'écart en matière d'infrastructures des Premières Nations, en démontrant que celles-ci ont actuellement besoin de 550,3 millions de dollars par an pour le fonctionnement et l'entretien et qu'elles auront besoin de 19 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour les projets d'investissement dans les infrastructures scolaires.

Contexte

En juillet 2024, les Premières Nations-en-assemblée ont adopté la résolution 51/2024, *Sous-financement chronique de l'éducation*, qui appelle le gouvernement du Canada à remédier pleinement au sous-financement chronique de l'éducation des Premières Nations, et notamment des infrastructures scolaires. Cette résolution s'appuie sur les principes énoncés dans la résolution 46/2022 de l'APN, *Réforme de l'investissement dans les infrastructures scolaires*, qui réaffirme les droits inhérents et issus de traités des Premières Nations à l'éducation et charge l'APN de participer à la modification des politiques ou des programmes liés aux infrastructures scolaires des Premières Nations. L'évaluation des besoins en capital et en F. et E. pour les infrastructures scolaires des Premières Nations réalisée par l'APN appuie ces résolutions en fournissant une évaluation à jour, à l'échelle du Canada, des besoins des Premières Nations en capital ainsi qu'en F. et E.

La façon adoptée par Services aux Autochtones Canada pour financer les besoins en capital et en F. et E. pour les infrastructures scolaires s'est révélée largement insuffisante. Les insuffisances dans les allocations destinées au F. et E. entraînent la détérioration des infrastructures, les empêchant d'atteindre leur durée de vie maximale. Par conséquent, les infrastructures scolaires des Premières Nations ont tendance à engendrer des coûts d'investissement plus rapidement que celles des provinces. Le report des travaux d'entretien peut également entraîner des risques pour la santé et la sécurité, ce qui met en danger les élèves et le personnel et porte atteinte au droit des Premières Nations d'offrir un environnement scolaire sûr et sain. Depuis 2024, le Canada n'a effectué aucun investissement pour répondre aux besoins des Premières Nations en matière d'infrastructures scolaires. Le budget fédéral de 2024 a alloué 545,1 millions de dollars pour

l'éducation des Premières Nations, ne finançant que 23 projets d'investissement. Ce niveau d'investissement est nettement inférieur aux besoins cernés dans les évaluations actuelle et précédentes de l'APN.

Conclusions

L'évaluation des besoins en capital et en F. et E. pour les infrastructures scolaires des Premières Nations démontre qu'un nombre croissant d'écoles des Premières Nations nécessitent des investissements pour répondre aux normes établies par le Canada lui-même pour ces établissements. L'évaluation estime que 227 écoles des Premières Nations sont surpeuplées selon les Normes canadiennes sur les surfaces dans les écoles, et que 77 autres doivent être remplacées immédiatement. Cela représente une augmentation de 25 écoles surpeuplées et de 21 écoles nécessitant un remplacement depuis 2021, selon l'évaluation de 2021 de l'APN sur les besoins en capital pour les infrastructures scolaires des Premières Nations.

Au cours des 20 prochaines années, 19 milliards de dollars seront nécessaires dans les écoles des Premières Nations afin de rendre ces établissements et les logements d'enseignants conformes aux normes canadiennes. Sur ce montant, environ 16,8 milliards de dollars seront nécessaires pour les écoles, et environ 2,2 milliards de dollars pour les logements d'enseignants. Sur ce total, 7,1 milliards de dollars seront nécessaires au cours des cinq prochaines années pour planifier, agrandir les écoles et les logements d'enseignants ou en construire de nouveaux dans les réserves.

De plus, les Premières Nations ont actuellement besoin de 550,3 millions de dollars par an pour le fonctionnement et l'entretien des écoles et des logements d'enseignants. Ce montant comprend environ 418,6 millions de dollars pour les écoles et environ 131,7 millions de dollars pour les logements des enseignants. Au cours des cinq prochaines années, les Premières Nations auront besoin de 2,2 milliards de dollars pour assurer le fonctionnement et l'entretien des écoles et des logements d'enseignants existants.

L'évaluation des besoins présente des arguments solides en faveur de mesures et d'investissements visant à combler les lacunes des infrastructures scolaires des Premières Nations. L'APN continuera de plaider en faveur d'investissements dans l'éducation afin de garantir que les élèves des Premières Nations bénéficient des mêmes soutiens et des mêmes possibilités que les autres élèves au Canada. Le rapport complet est disponible [ici](#).